



« Sport coopératif »

Une coopérative de travail pour professionnel(le)s des activités physiques et sportives ?

Les professionnelles et professionnels des APS se débattent trop souvent avec leur propre travail : cumul de statuts différents, manque de couverture sociale, isolement, vrai-faux bénévolat, difficultés dans leurs rapports avec les collectivités ou les associations etc.

Une solution existe pourtant pour dépasser ces difficultés : le rassemblement, sous forme coopérative, de groupes de professionnel(le)s qui auraient envie de partager une même organisation économique, de la gouverner ensemble, de s'y co-salarier et de s'y protéger mutuellement. Utopie ? Non ! Ce modèle existe déjà pour des professionnel(le)s de l'artisanat, de la communication, du bâtiment, de l'informatique ou de la formation professionnelle. Alors, pourquoi pas le sport ?